

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SERVICES

VR-Esports SA – EVA Martigny (Suisse)

Version Juillet 2026

ARTICLE 1 – IDENTITÉ DE LA SALLE ET DE L'EXPLOITANT

Raison sociale : VR-Esports SA

Forme juridique : Société Anonyme (SA), droit suisse

Adresse : Avenue de Fully 63, Centre Quartz, 1920 Martigny, Suisse

E-mail : martigny@eva-stadium.gg

Téléphone : +41 27 565 18 00

Numéro IDE : CHE-224.462.898

Ci-après désignée « la Salle ».

ARTICLE 2 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DES CGVS

Les présentes conditions générales de vente et de services (ci-après « CGVS ») s'appliquent à l'ensemble des offres de services proposées par la Salle par l'intermédiaire de la plateforme en ligne EVA accessible à l'adresse www.eva.gg (ci-après « Plateforme »), à des clients ayant la capacité juridique de contracter (ci-après « Client »).

La Plateforme de réservation accessible à l'adresse www.eva.gg est éditée par la société EVA, société par actions au capital de 1820,27 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 837 704 447 (ci-après « EVA »). La Plateforme permet la mise en relation entre des clients disposant de la capacité de contracter et les salles de jeux vidéo de réalité virtuelle membres du réseau EVA, dont VR-Esports SA (EVA Martigny), pour la réservation de sessions de jeux.

À ce titre, la Salle assume l'entière responsabilité de l'exécution des prestations de service objet des présentes CGVS.

Les CGVS n'ont pas vocation à régir :

- Les relations entre le Client et EVA (régies par les Conditions Générales d'Utilisation acceptées lors de l'inscription sur la Plateforme) ;
- Les relations entre la Salle et EVA (régies par les Conditions Générales de Services acceptées lors de l'inscription sur la Plateforme).

La Salle et le Client reconnaissent qu'EVA est un intermédiaire, opérateur de plateforme en ligne, et n'est en aucun cas vendeur des offres ni prestataire de services de paiement (cette prestation étant assurée par Stripe).

ARTICLE 3 – ACCEPTATION DES CGVS

Les présentes CGVS sont accessibles en permanence sur le site internet de la Salle et sont transmises au Client dans l'email de confirmation de réservation. En finalisant sa réservation, le Client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepte sans réserve. Cette acceptation est opposable conformément aux articles 1 et suivants du Code des obligations suisse (CO).

ARTICLE 4 – OFFRES PROPOSÉES

4.1 – Description des Offres

De manière générale, les Offres proposées par la Salle consistent en :

- Des sessions de jeux en réalité virtuelle proposées sur la Plateforme EVA ;
- Des offres packagées (session de jeux + restauration) ;
- Des e-Cartes Cadeaux (voir article 6 bis) ;
- Des abonnements EVA Pass (voir article 5.3).

La liste des jeux disponibles, leurs caractéristiques et leurs conditions d'accès (dont les recommandations d'âge) sont présentées et mises à jour en temps réel sur la Plateforme EVA : <https://www.eva.gg/fr-CH> ainsi qu'à l'accueil de la Salle.

Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Offre avant toute commande.

4.2 – Disponibilité des Offres

Les Offres sont valables tant qu'elles sont annoncées sur la Plateforme et dans la limite des disponibilités. En cas d'indisponibilité, la Salle en informe le Client et peut annuler la commande ou proposer une date ultérieure. Le Client sera remboursé dans les quatorze jours suivant l'annulation.

ARTICLE 5 – TARIFS ET PAIEMENT

5.1 – Principe

Les Offres sont fournies au prix en vigueur sur la Plateforme au moment de la commande. Les prix sont exprimés en francs suisses (CHF), toutes taxes comprises (TVA suisse 8,1 %). Le paiement est accepté par carte bancaire, Twint et espèces.

5.2 – Paiement de groupe

Le Client ayant effectué la réservation s'engage à régler l'intégralité de la somme due pour la session au plus tard le jour même de la prestation, dans l'éventualité où les autres participants n'auraient pas effectué leur paiement. Le Client autorise expressément la Salle à débiter le moyen de paiement enregistré lors de la réservation pour couvrir le solde non réglé.

5.3 – EVA Pass (Abonnement)

L'EVA Pass est un abonnement mensuel permettant de réserver un nombre défini de créneaux de jeu (« Slots ») sur la Plateforme. Cet abonnement est souscrit, encaissé et géré directement par EVA en qualité d'opérateur de la Plateforme.

À titre indicatif, les principales modalités sont les suivantes :

- Abonnement mensuel renouvelable automatiquement, résiliable par le Client via son compte au plus tard la veille de la date de renouvellement ;
- Slots divisés en créneaux heures pleines (Peak) et heures creuses (Off-Peak), non reportables d'une période à l'autre ;
- Abonnement strictement personnel.

Les conditions complètes et à jour de l'EVA Pass sont définies par EVA et disponibles sur : <https://www.eva.gg/fr-CH/subscriptions>. La gestion de l'abonnement s'effectue depuis le compte du Client (Mon Compte > Mes Informations > Gérer mon abonnement).

ARTICLE 6 – PROCESSUS DE COMMANDE

La commande est validée par le Client via la Plateforme EVA. Les présentes CGVS sont accessibles en permanence sur le site internet de la Salle et sont transmises au Client dans l'email de confirmation de réservation. En finalisant sa réservation, le Client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepte sans réserve. La Salle se réserve le droit de refuser une commande en cas de litige ou de non-paiement antérieur.

ARTICLE 6 BIS – E-CARTES CADEAUX

Les e-Cartes Cadeaux sont des bons de valeur électroniques utilisables sur la Plateforme EVA pour régler tout ou partie d'une réservation ou d'un abonnement EVA Pass.

Les e-Cartes Cadeaux sont émises, vendues et gérées par EVA en qualité d'opérateur de la Plateforme. La Salle n'intervient ni dans leur émission, ni dans leur remboursement, ni dans leur gestion après-vente.

- Achat et conditions complètes des e-Cartes Cadeaux : <https://app.eva.gg/fr-CH/gift-card>

À titre indicatif : l'e-Carte Cadeau a une durée de validité définie à l'émission, ne peut être échangée contre des espèces, et doit être conservée avec le même soin que des espèces. En cas de perte ou de vol, ni EVA ni la Salle ne pourront être tenus responsables.

Les e-Cartes Cadeaux sont soumises aux conditions générales d'EVA, qui font foi. Celles-ci sont disponibles sur : <https://cdn.eva.gg/documents/legal/LegalPolicy/fr.pdf>.

ARTICLE 7 – DROIT D'ANNULATION ET MODIFICATIONS

7.1 – Absence de droit de rétractation légal

Le droit suisse (Code des obligations) ne prévoit pas de droit de rétractation légal applicable aux contrats conclus en ligne pour des prestations de loisirs fixées à une date déterminée. La Salle accorde néanmoins un droit d'annulation contractuel selon les conditions définies à l'article 7.3.

7.2 – Modifications de commande par le Client

Toute demande de modification doit être formulée au plus tard :

- 24 heures avant la session pour les réservations en semaine ;
- 48 heures avant la session pour les réservations le samedi, dimanche ou un jour férié.

7.3 – Annulations par le Client

- Annulation dans les délais : remboursement intégral ou report sans frais, au choix du Client.
- Annulation hors délai : aucun remboursement ; un report peut être proposé à la discrétion de la Salle.
- Non-présentation (no-show) : aucun remboursement, sauf cas de force majeure dûment justifié.

ARTICLE 8 – FOURNITURE DES SERVICES

8.1 – Principe

Les services sont fournis par la Salle selon les modalités, dates et heures mentionnées lors de la commande. Toute non-conformité constatée lors de la fourniture doit être immédiatement signalée à la Salle.

8.2 – Ponctualité

Le Client est invité à se présenter 15 minutes avant le début de sa session. Tout Client arrivant après le début de la session ne pourra plus rejoindre celle-ci. La session sera considérée comme perdue, sans possibilité de remboursement, sauf cas de force majeure.

8.3 – Conditions d'accès

Chaque jeu proposé sur la Plateforme est assorti d'une recommandation d'âge indiquée sur la Plateforme et à l'accueil de la Salle. Ces recommandations sont établies par le franchiseur EVA et consultables sur :

<https://www.eva.gg/fr-CH>.

L'accès à des participants ne satisfaisant pas à la recommandation d'âge peut être accordé à la discrétion de la Salle, sous réserve de la présence obligatoire d'un parent ou adulte responsable durant toute la session. La Salle se réserve le droit de refuser l'accès sans obligation de justification.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable physiquement présent dans la salle. La Salle se réserve le droit de vérifier l'âge des participants.

8.4 – Morphologie et équipement

L'accès peut être refusé si le casque VR ne peut être ajusté correctement à la morphologie du participant. En cas de refus pour ce motif, un remboursement intégral est proposé.

8.5 – Usage des équipements et sécurité

Le Client s'engage à utiliser les équipements avec précaution. Tout dommage causé par négligence ou mauvaise utilisation sera facturé au coût réel de réparation.

8.6 – Risques santé liés à la VR – Mineurs

En réservant pour un participant mineur, le parent ou tuteur légal reconnaît :

- Que les recommandations d'âge fixées par la Salle lui ont été communiquées lors de la réservation ;
- Assumer l'entière responsabilité de la décision de faire participer le mineur à la session ;
- S'engager à signaler immédiatement toute gêne (nausée, vertige, douleur oculaire) au personnel de la Salle.

La Salle se réserve le droit d'interrompre la session d'un participant mineur dès lors qu'une gêne est constatée, sans obligation de remboursement.

8.7 – Interruption de service

En cas de panne technique, un avoir ou un report sera proposé au Client en fonction de la durée de l'interruption.

ARTICLE 9 – DROIT À L'IMAGE ET ENREGISTREMENTS

Des photos et vidéos peuvent être prises par l'équipe de la Salle lors des sessions, d'événements ou de moments de groupe, et utilisées à des fins promotionnelles ou publiées sur les réseaux sociaux. Un affichage en salle informe le Client de cette pratique dès son arrivée.

Tout Client ne souhaitant pas apparaître est invité à le signaler à l'accueil avant sa session. Pour les participants mineurs, cette démarche incombe au parent ou accompagnateur responsable.

Durant les sessions, les employés de la Salle peuvent filmer les participants afin de leur partager des extraits vidéo souvenir de leur expérience. Ces vidéos sont partagées à titre gracieux et peuvent également être conservées et utilisées par leur auteur conformément au droit à l'image applicable.

Les photos de groupe ne sont diffusées publiquement qu'après avoir obtenu l'accord explicite des personnes photographiées.

La Salle ne peut interdire aux autres clients présents de filmer leur propre expérience. Chaque personne filmant des tiers est personnellement responsable du respect du droit à l'image (art. 28 CC) et de la LPD. La Salle décline toute responsabilité pour les contenus captés par des tiers.

ARTICLE 10 – FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne saurait voir sa responsabilité engagée lorsque l'exécution de ses obligations serait retardée ou rendue impossible par un cas de force majeure au sens de l'article 119 CO. La Partie concernée en notifie l'autre sans délai.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ

La Salle n'est pas responsable lorsque la mauvaise exécution des obligations résulte d'un fait du Client, d'un tiers ou d'un cas de force majeure. La responsabilité de la Salle est limitée au préjudice direct dûment prouvé, conformément aux articles 97 ss CO.

ARTICLE 12 – RÉOLUTION DU CONTRAT

En cas d'inexécution fautive, la partie lésée peut mettre en demeure la partie défaillante par lettre recommandée (LR). À défaut de remédiation dans les 15 jours, le contrat peut être résolu conformément aux articles 107 ss CO.

ARTICLE 13 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données nominatives collectées sont nécessaires au traitement de la commande et à l'exécution des prestations. Elles sont destinées aux finalités suivantes :

- Fourniture et facturation des prestations ;
- Tenue de la comptabilité ;
- Information complémentaire sur la session réservée (briefing, accès, préparation) ;
- Contact téléphonique en cas de retard du Client afin de maintenir la réservation.

Destinataires des données :

- EVA (opérateur de la Plateforme) : civilité, nom, prénom, e-mail, téléphone, historique de réservations ;
- Stripe (prestataire de paiement, Irlande, UE) : données bancaires nécessaires au traitement des paiements ;
- VR-Esports SA (la Salle) : civilité, nom, prénom, e-mail, téléphone, aux fins définies ci-dessus.

Le traitement des données collectées via la Plateforme est également régi par la politique de confidentialité d'EVA, disponible sur : <https://cdn.eva.gg/documents/legal/PrivacyPolicy/fr.pdf>.

Les données sont conservées pendant une durée maximale de 10 ans conformément aux obligations légales de conservation comptable suisses (art. 958f CO), puis supprimées.

Conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD, en vigueur depuis le 1er septembre 2023), toute personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité. En cas de litige, elle peut s'adresser au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) : www.edoeb.admin.ch.

Toute demande doit être adressée à : martigny@eva-stadium.gg ou par courrier à VR-Esports SA, Avenue de Fully 63, Centre Quartz, 1920 Martigny.

ARTICLE 14 – OPPOSITION AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

La Salle s'engage à respecter l'opposition des Clients dont le numéro figure dans le registre administré par l'Office fédéral de la communication (OFCOM, « liste Robinson »). Les appels liés à l'exécution d'une réservation ne constituent pas un démarchage.

ARTICLE 15 – MÉDIATION – LITIGE

En cas de litige, le Client peut s'adresser au Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) du canton du Valais (www.vs.ch/web/scav). Tout litige non résolu sera soumis aux tribunaux compétents du canton du Valais.

ARTICLE 16 – LOI APPLICABLE

Les présentes CGVS sont soumises au droit suisse, notamment au Code des obligations (CO) et à la législation fédérale sur la protection des consommateurs. En cas de divergence d'interprétation, la version française prévaut.

VR-Esports SA – Avenue de Fully 63, 1920 Martigny – CHE-224.462.898 – Version Juillet 2026